

FORMATION DE BASE A LA LUTTE INCENDIE POUR LES NAVIRES INFERIEURS A 12 METRES: COMMERCE ET PLAISANCE



PUBLIC VISÉ : Tous les gens de mer, agent des ports, pêches et voiliers transportant des passagers



PREREQUIS :

Aucun prérequis nécessaire



DURÉE : 4h00

10 personnes maximum par session



LIEU : sur votre site



MODALITES D'EVALUATION :

Evaluation certificative mise en situation Attestation de formation délivrée (A-VI/1.2 du code STCW). Décision du 8 fev 2016



PROFIL DE L'INTERVENANT :

Formateur compétent dans le domaine de la lutte contre les incendies. Compétences acquises au sein de la Marine Nationale

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Réduire au minimum le risque d'incendie et être préparé à faire face à des situations d'urgence dues à un incendie.

Les enseignements théoriques :

- Théorie incendie : tétraèdre du feu, éclosion d'un feu
- Les modes de propagation
- Les agents extincteurs
- Les caractéristiques des extincteurs
- Protection technique incendie
- La détection incendie (principe de fonctionnement)
- Les installations fixes à gaz (constitution, principe de fonctionnement)

Les enseignements pratiques :

- Mise en œuvre de l'extincteur : extinction de différents départs de feu (électrique, gaz ou hydrocarbure)
- Etablissement hydraulique : mise en œuvre de la manche et de lance (jet droit et diffusé)
- Extinction d'un feu à l'aide de la lance

Méthodes pédagogiques

- Exposé théorique, favorisant le questionnement ou les interactions avec les apprenants
- Mises en situation

Moyens mobilisés

- Salle de formation
- Foyer Ecologique
- Les extincteurs

